



Co. EINSIEDER

XXII<sup>e</sup> ANNÉE

FÉVRIER

1906

No 2

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

### Tiers-Ordre et tempérance

**L** suffit de connaître l'histoire des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles pour savoir qu'à cette époque, la plus troublée du Moyen-Age, le Tiers-Ordre franciscain exerça dans la société une action puissante et profonde. Non pas qu'il fût composé de sociologues habiles en paroles et féconds en théories, mais les prescriptions de la Règle franciscaine avaient par elles-mêmes une portée sociale qui faisait du Tiers-Ordre un remède aux maux dont souffrait le monde. Telle de ses prescriptions, par exemple : l'interdiction de porter les armes, sauf pour une cause juste, observée fidèlement suffit à révolutionner l'Italie et à grouper autour du Saint-Siège une armée puissante qui lui assura la victoire sur les empereurs allemands. La puissance de son action vint donc et de l'attraction exercée par saint François sur les masses, attraction qui groupa autour de lui les peuples et les rois, et de la sagesse des prescriptions imposées par le législateur séraphique à ces foules enthousiastes.

Pourquoi le Tiers-Ordre n'aurait-il plus de nos jours la même portée sociale aussi bien que religieuse ?

Saint François a-t-il cessé d'attirer les foules ? Non, l'expérience